

CR du conseil municipal 09 avril 2021

Présents : Jean-Pierre, Yves, Jacques, Hélène, David, Anne-Marie, Patrick, Mathieu, Nelly, Agnès, Marc, Marielle, Mario, Maryline, Nelly, Adeline

Le secrétaire de mairie Eddy était présent également. Départ de Maryline et Nelly à 20H50.

Ordre du jour

1/ Présentation du budget :

Yves présente le budget.

Synthèse :

Rappel de certains principes.

Le budget doit être ou à 0 ou en excédent.

Le budget communal de fonctionnement est en excédent de 20 000 €

Le budget communal d'investissement est en excédent d'environ 50 000 € : Pas de grands programmes. Essai d'instauration d'un PPI pour voir ce que l'on pourrait faire.

Si besoin de faire des investissements en travaux sur le budget principal, nous devons faire une décision modificative à l'été ou à l'automne, donc nous pourrions réintégrer des projets si nécessaire.

Le budget assainissement de fonctionnement est à l'équilibre.

Le budget assainissement d'investissement est en excédent de 10 000 €.

Quelques précisions :

Fonctionnement dépenses :

Augmentation du compte 11 de 15 000€ : Investissement ou dépenses de fonctionnement du logement des Syriens / + 5 000 € sur la voirie / + 4 000 € pour le CCAS

Charges de personnel : Augmentation de 28 000€ : remplacement de l'ATSEM en congés maternité / + 7 000 € pour le GVT (augmentation de la masse salariale) /

Compte 23 : Subvention investissement sur le budget principal.

Compte 65 : Subvention de l'assainissement => Compte 74 de du budget assainissement.

Fonctionnement recettes :

Dotations et participations seront minorées d'environ 7 000 €.

Investissement :

Le compte 16 remboursement d'emprunt baisse de manière significative grâce à un emprunt arrivé à son terme.

Compte 21 Immobilisations corporelles : + 10 000 € pour le cimetière / + 20 000 € pour l'appartement en location de la famille syrienne) / + 10 000 € pour la tondeuse.

Recettes d'investissement :

RAS

Budget Assainissement :

Charges :

Compte 11 renforcé à 35 000 € pour les pannes diverses qui peuvent arriver.

Recettes :

RAS.

Déficit de l'assainissement au 1^{er} janvier 2021 = 273 769.28 €

Sera résorbé en partie grâce à l'abondement de la commune et à l'augmentation du coût de l'assainissement par foyer.

Vote des comptes de gestion 2020 :

15 pour.

Vote du budget assainissement 2020 :

15 pour

Vote de l'état 1259 2021 :

15 pour

Affectations de résultats 2020 :

15 pour

Vote du budget primitif 2021 :

15 pour

Vote du budget assainissement 2021 :

15 pour

2/ Travaux sylvicoles ONF année 2021 :

Les travaux : nettoyage de parcelles avec jeune peuplement. Devis de 2600€.

15 pour

3/ Annulation de régies recettes et d'avances « tennis » inactives :

Le terrain de tennis n'est pas occupé. Décision d'annuler les régies.

15 pour

4/ Renouvellement du contrat GRDF

Contrat signé pour une durée de 25 ans. S'arrête en 2023. La prochaine durée de contrat sera de 30 ans. Nous renouvelons maintenant pour que la redevance que l'on nous redonne passe de 600 à 900€.

Pas de vote. Nous attendrons donc le prochain conseil pour passer au vote afin de collecter quelques informations sur des possibles mises à la concurrence.

5/ Questions diverses

A/ Le temple

Attente du devis d'une entreprise pour les travaux.

Ensuite décision de la reprise du temple à 1 € symbolique à voter au conseil.

B/ Panneau Pocket

Application panneau sur le téléphone simple d'utilisation.

250€. Informations à la population pour la participation.

C/ La fibre

Fin des travaux Octobre 2021 (dispatch des câbles dans le village)

Branchement chez les particuliers escomptés pour début 2022.

D/ Nettoyage des rivières

Arbres qui tombent dans la rivière : les propriétaires doivent s'occuper de couper les arbres qui tombent. Communication à faire.

Séance clôturée à 21H